



Vente d une voiture après le décès de mon mari

Par aaaaaaaaaa, le **02/08/2016** à **10:02**

bonjour,

mon mari vient de décéder, la voiture était au nom de mon mari et moi en deuxième nom sur la carte grise. me revient-elle et ai droits de la vendre ?
les comptes-joints rentrent'ils dans la succession ?

merci.

Par **Tisuisse**, le **02/08/2016** à **10:11**

Bonjour,

Les comtes-joints font bien partie de la succession puisque votre époux en possédait la moitié, dans en crédit qu'en débit.

Pour la voiture, avec une attestation du notaire, et à condition que vous soyez seule héritière (absence d'héritiers réservataires), vous faites établir la carte grise à votre seul nom puis vous mettez en vente la voiture.